

Formacode : 43441 - Code Rome : J1304

Eligible CPF - Tous publics - n°145845



DEAP - DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

PUBLIC VISÉ

Tout public
Jeunes - 26 ans
Plan de formation / CIF
Contrat d'apprentissage

NIVEAU

Niveau de sortie : niveau IV (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation :
diplôme DEAP - diplôme d'état
d'auxiliaire de puériculture

DUREE

Durée en centre : 629 heures
Durée en entreprise : 840 heures
Durée hebdomadaire moyenne :
33h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 06/01/2017 au 29/06/2018.

LIEUX DE FORMATION

GMTI94
Collège RABELAIS
10 RUE DU PONT DE CRETEIL
94100 Saint-Maur-des-Fossée
Tél : 0148898228

CONTACT

Canisia Huet

OBJECTIFS

Obtenir le diplôme d'auxiliaire de puériculture pour exercer en secteur hospitalier ou PMI ou crèches ou maternités auprès d'enfants sains ou malades.

CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

travailler auprès de jeunes enfants dans un service hospitalier ou en structure d'accueil (crèches)

PRE-REQUIS

Positionnement : réglementaire.

Être admis au concours d'entrée. Être âgé de plus de 17 ans et à jour de ses vaccinations à la date d'entrée en formation.

Les titulaires des titres ou diplômes suivants : DEAS, DEAVS, DEAMP, MCAD sont dispensés du concours d'entrée et de certains modules, en fonction de leur certification.
Niveau d'entrée : niveau V (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Contactez le Greta qui propose la formation

Inscriptions du 04/01/2016 au 19/09/2016 au Collège RABELAIS à Saint-Maur-des-Fossée.

CONCOURS EN OCTOBRE 2016 CONTACT CANISIA HUET AU 0148898228 POUR DOSSIER CONCOURS

MODALITES PEDAGOGIQUES

Cours magistraux

Mises en situation

Cas pratiques

Mises en situation professionnelles sur lieux de stage

Organisé en alternance.

Cours du jour

CONTENUS

- ▶ Module 1 : Accompagnement d'un enfant dans les activités d'éveil et la vie quotidienne
- ▶ Module 2 : L'état clinique de la personne à tout âge de la vie
- ▶ Module 3 : Soins à l'enfant
- ▶ Module 4 : Ergonomie
- ▶ Module 5 : Relation, communication
- ▶ Module 6 : Hygiène des locaux
- ▶ Module 7 : Transmission des informations
- ▶ Module 8 : Organisation du travail